

Budget principal des dépenses

Je prie le président du Conseil du Trésor de s'occuper de l'accès à l'information concernant les sociétés de la Couronne. Il faudrait que les parlementaires soient mieux informés pour ne pas nager dans les prévisions de dépenses, même si, je le concède, il y a eu dans l'ensemble, une amélioration. Les plans de dépenses présentés par chaque ministère seront d'un grand secours. Jusqu'ici, les critiques de l'opposition chargés de certains ministères ou organismes publics n'avaient que le livre bleu à leur disposition, dorénavant chaque ministère présente une analyse de ses objectifs et de ses buts pour l'année qui vient. Cette information sera très utile aux critiques de l'opposition officielle et du Nouveau parti démocratique.

Je demanderais au président du Conseil du Trésor de bien analyser les observations et les recommandations des députés. J'espère que dans les jours à venir nous ne serons pas déçus de l'information que nous recevrons. Je peux peut-être espérer que le gouvernement présente une loi des sociétés de la Couronne de sorte que le vérificateur général, qui est vraiment un fonctionnaire du Parlement, puisse agir en notre nom et nous informer des dépenses faites à même les deniers publics. Je ne crois pas que nous ayons encore un contrôle absolu des deniers publics, mais mieux nous serons renseignés, meilleur sera ce contrôle.

Des voix: Bravo!

L'hon. Perrin Beatty (Wellington-Dufferin-Simcoe): Madame le Président, je crois comprendre que selon les usages les députés ayant des questions à poser au président du Conseil du Trésor (M. Johnston) peuvent le faire après les déclarations.

J'ai une question à poser au ministre au sujet de l'information qu'il a déposée à la Chambre concernant le service de gestion de la publicité. Je suis intrigué par les données qui montrent qu'au cours de l'année financière 1979-1980, le gouvernement a dépensé en gros 35 millions de dollars en publicité et qu'il en dépensera plus ou moins 70 millions cette année, ce qui, selon le ministre, représente une hausse de quelque 14.8 p. 100 sur l'année dernière.

Lorsque j'avais la charge du Conseil du Trésor, je pouvais savoir que le gouvernement dépensait de 64 à 65 millions de dollars pour 1979-1980. Le ministre est-il disposé à produire un état circonstancié des dépenses de 35 millions pour l'année 1979-1980 et de 70 millions pour cette année? Le chiffre de ces dépenses devra vraisemblablement dépasser les 100 millions si l'on applique les mêmes critères.

M. Johnston: Madame le Président, je ne dispose pas pour le moment de ces renseignements et ne peux les déposer à la Chambre. Quoi qu'il en soit, le député aura amplement l'occasion d'examiner en comité tous les postes des prévisions budgétaires qui l'intéressent. On pourra y examiner en détail les prévisions des divers ministères.

M. Beatty: Madame le Président, le ministre sait-il que j'ai fait inscrire au *Feuilleton* depuis plus d'un an et demi des questions au sujet des dépenses de publicité du gouvernement qui sont jusqu'à maintenant demeurées sans réponse? Le ministre sait-il également que lorsque j'ai posé l'automne dernier en comité des questions au ministre des Approvisionnements et Services (M. Blais) au sujet de ses prévisions budgétaires et que je lui ai demandé une ventilation du budget de publicité, ce dernier m'a promis de l'information qui se fait

encore attendre? Si nous ne pouvons pas l'obtenir de cette façon, le président du Conseil du Trésor s'engage-t-il à fournir au Parlement les renseignements demandés?

M. Johnston: Madame le Président, le président du Conseil du Trésor n'a pas pour fonction de répondre à toutes les questions qui ont trait aux dépenses effectuées par les divers ministères, qu'il s'agisse de questions inscrites au *Feuilleton* ou de questions posées en comité. Je transmettrai volontiers la question du député au ministre des Approvisionnements et Services.

M. Beatty: Je voudrais interroger le ministre au sujet d'un autre aspect de ses fonctions. Mon collègue, le critique du Conseil du Trésor, a remarqué que, depuis deux ans, le ministre n'a pas trouvé le moyen de proposer au Parlement un projet de loi tendant à améliorer le contrôle et la responsabilité financière des sociétés de la Couronne en dépit du fait que durant la brève période de neuf mois durant laquelle le gouvernement Clark est demeuré au pouvoir, un projet de loi de ce genre avait été présenté à la Chambre. A plusieurs reprises, le ministre a signalé qu'il entendait prendre des mesures urgentes pour présenter un projet de loi de ce genre au Parlement. Cette mesure se rattache directement à ses fonctions et au contrôle des dépenses budgétaires requises pour ces sociétés de la Couronne. Peut-il dire à la Chambre pourquoi il a manqué aussi lamentablement à ses engagements envers elle et quand il compte enfin respecter sa promesse?

M. Johnston: Madame le Président, je sais gré au député de s'intéresser aux sociétés de la Couronne. Comme lui et tous les députés, je m'intéresse à la question de l'imputabilité de ce qui est devenu un secteur très important de la Fonction publique. Le bill C-27 a été déposé, vous vous en souviendrez. J'ai déclaré à la Chambre plus d'une fois que ce bill laissait à désirer à certains égards, comme nous l'ont signalé des directeurs de sociétés de la Couronne, des fonctionnaires, des particuliers en dehors du gouvernement, des vérificateurs et d'autres encore. C'est pourquoi nous avons entrepris une révision approfondie du projet de loi en vue de mieux assurer l'imputabilité, la direction et le contrôle des sociétés de la Couronne.

A cause des avoirs en jeu, cependant, et à cause des incidences du bill ou de la réorganisation qui s'imposera peut-être pour réaliser les objectifs précis que nous préconisons tous, je n'ai pu résoudre tous les problèmes. Je puis assurer au député, toutefois, que le travail est très avancé et que sous peu des initiatives seront prises en ce qui concerne le contrôle, la direction et l'imputabilité des sociétés de la Couronne. Je sais que cette affaire l'intéresse au plus haut point, tout comme moi, d'ailleurs.

M. Beatty: Madame le Président, le ministre détient son portefeuille depuis deux ans et il nous a fait ces promesses à maintes reprises au cours de cette période. Je me demande s'il ne pourrait pas fixer une échéance, même à un mois près, pour que nous sachions quand il présentera ce projet de loi.

Je me demande si le ministre confirmerait aussi à la Chambre que le greffier du Conseil privé, M. Michael Pitfield, l'a appelé l'automne dernier pour lui dire de mettre ce projet aux oubliettes et que ce ne fut qu'après des entretiens avec le premier ministre (M. Trudeau) qu'il a été capable de le ramener à la surface.